

RAPPORT ANNUEL

NOUVEAU



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉFET	02
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	03
LE TERRITOIRE	04
LES ÉLUS	04
ADMINISTRATION ET FINANCES	05
INTERNET HAUTE VITESSE	07
RESSOURCES HUMAINES	08
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	09
DÉVELOPPEMENT	12
Entrepreneuriat	12
Développement local	14
Développement culturel	16
Développement social	19
Tourisme	20
FORÊT	22
MATIÈRES RÉSIDUELLES	24
TRANSPORT COLLECTIF	25
ÉVALUATION FONCIÈRE	26
COMMUNICATIONS	31

MOT DU PRÉFET

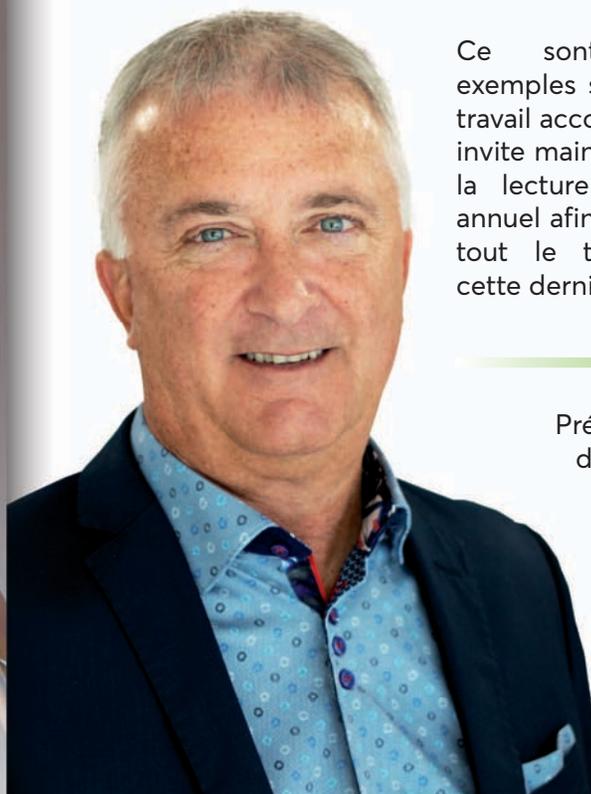
C'est un privilège pour moi de vous présenter le rapport annuel de la MRC d'Abitibi-Ouest pour l'année 2021. Le document témoigne du travail acharné de nos employés qui sont derrière nos réalisations.

Suite aux élections municipales, pas moins de 11 nouveaux maires et mairesses ont été nouvellement élus et ont rejoint le conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest. Je vous remercie de votre implication.

L'année 2021 a été marquée par la fragilisation de notre système de santé, ce qui a causé une offre de service réduite sur notre territoire. La MRC d'Abitibi-Ouest a agi de façon proactive et a remis sur pied son comité vigilance en santé. Rapidement, la discussion avec des partenaires aura permis de travailler dans un but commun et de trouver des solutions innovantes.

La mise en œuvre du compostage est un dossier colossal et je suis fier de mentionner que plusieurs étapes ont été franchies. Il a été résolu que la matière organique sera traitée sur une plateforme territoriale. De plus, de gros efforts ont été mis, entre autres, sur l'élaboration d'un plan d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre ainsi que sur l'attractivité de notre territoire. Concernant le dossier d'Internet haute vitesse, nous avons enfin reçu de bonnes nouvelles avec l'annonce que Vidéotron allait effectuer le déploiement de son réseau en Abitibi-Témiscamingue. Au niveau du développement économique, la MRC a pris de l'expansion afin de mieux accompagner nos promoteurs.

Ce sont quelques exemples seulement du travail accompli. Je vous invite maintenant à faire la lecture du rapport annuel afin de constater tout le travail réalisé cette dernière année.



Jaclin Bégin,
Préfet de la MRC
d'Abitibi-Ouest



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

On se le répète depuis des mois : quelle année! Depuis plus d'un an, le monde a changé et le bouleversement de nos habitudes personnelles et professionnelles nous a obligés à une introspection et à un grand chantier de réflexion sur nos façons de faire.

Malgré un contexte global très incertain lié à la pandémie et l'ajustement constant de nos actions, la MRC d'Abitibi-Ouest a poursuivi ses activités régulières et le bilan de l'année 2021 démontre la grande énergie qui a été déployée par chaque membre de l'équipe.

Je suis fier de faire partie de l'équipe de la MRC d'Abitibi-Ouest, qui a su relever l'ensemble des défis avec brio et mettre tous les efforts possibles pour venir en aide aux citoyens et partenaires de notre territoire afin de leur offrir les meilleurs services.

Je me dois également de souligner la disponibilité et le travail remarquable du conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest ainsi que celui de notre préfet, M. Jaclin Bégin. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli. La MRC d'Abitibi-Ouest a su remplir ses engagements tout au long de l'année grâce au travail et à l'appui de tous ses professionnels qui ont dû s'adapter au télétravail sans affecter la qualité de prestation de leur service.

Aussi bien entourée, je suis persuadé que la MRC vivra une année 2022 encore couronnée de succès et débordante de projets stimulants pour le développement de notre territoire.

Finalement, l'année 2021 a été une année d'élections. Ce fut donc pour certains la fin d'une aventure et pour d'autres, le début de nouveaux défis. Je profite de ces quelques lignes pour remercier chacun d'entre eux qui, au fil des dernières années, ont su guider, orienter et administrer la MRC avec rigueur, mais également avec ouverture et plaisir!

Bonne lecture à tous !

Normand Lagrange,
Directeur général et
secrétaire-trésorier de
la MRC d'Abitibi-Ouest



LE TERRITOIRE

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 532 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.

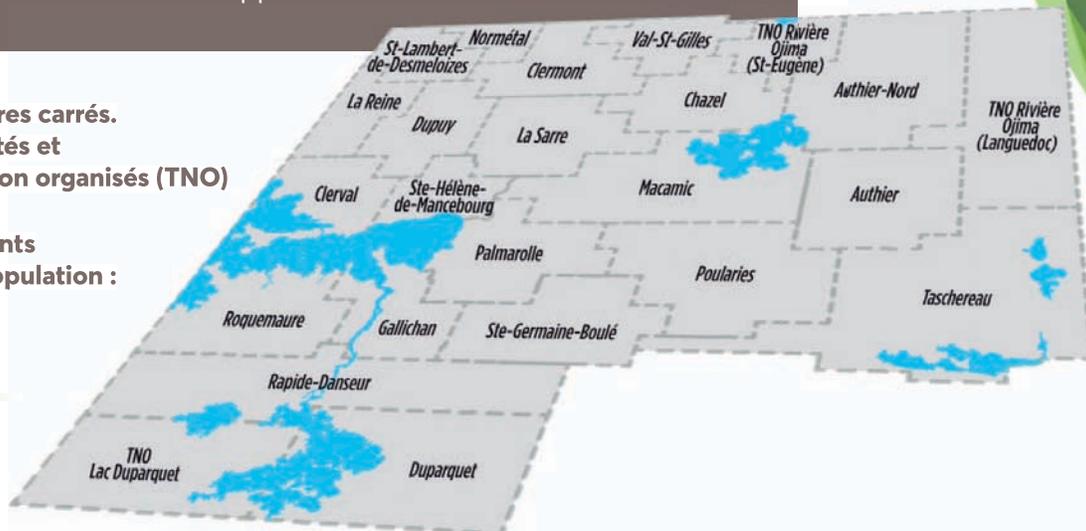


3 415 kilomètres carrés.
21 municipalités et
2 territoires non organisés (TNO)



20 532 habitants
Densité de population :
6 hab/km²

*Données de l'Institut de la statistique du Québec



LES ÉLUS

AUTHIER

Marcel Cloutier,
en poste depuis 2013

AUTHIER-NORD

Fernand Major,
en poste depuis 2021

CHAZEL

Marcel Roy,
en poste depuis 2021

CLERMONT

Daniel Céleste,
en poste depuis 2017

CLERVAL

Michel Cliche,
en poste depuis 2020

DUPARQUET

Jacques Ricard,
en poste depuis 2021

DUPUY

Alain Grégoire,
en poste depuis 2021

GALLICHAN

Serge Marquis,
en poste depuis 2021

LA REINE

Fanny Dupras-Rossier,
en poste depuis 2021

LA SARRE

Yves Dubé,
en poste depuis 2017

MACAMIC

Lina Lafrenière,
en poste depuis 2017

NORMÉTAL

Roger Lévesque,
en poste depuis 2017

PALMAROLLE

Véronique Aubin,
en poste depuis 2021

POULARIES

Pierre Godbout,
en poste depuis 2013

RAPIDE-DANSEUR

Ariane Milot-Breton,
en poste depuis 2021

ROQUEMAURE

Rachel Alarie,
en poste depuis 2021

ST-LAMBERT

Diane Provost,
en poste depuis 2013

ST-GERMAINE-BOULÉ

Jaclin Bégin,
en poste depuis 1997

STE-HÉLÈNE-DE-MANCEBOURG

Rémi Morin,
en poste depuis 2021

TASCHEREAU

Michaël Otis,
en poste depuis 2021

VAL SAINT-GILLES

Alain Guillemette,
en poste depuis 2019

TERRITOIRES
NON ORGANISÉS (TNO)
Membres observateurs :

LANGUEDOC

Linda Cloutier-Bédard

ST-EUGÈNE DE CHAZEL

Linda Larouche



ADMINISTRATION ET FINANCES

ÉQUIPE :

Manon Beaudoin, CRIA
Coordonnatrice
aux ressources humaines

Denis Beauregard
Conseiller en communication

Cécilia Carmona
Chargée de projet attractivité
territoriale et immigration

Jocelyn Caron
Technicien en génie civil

Ginette Coulombe
Secrétaire administrative

Guyline Doire
Secrétaire/Réceptionniste

Sylvie Faucher
Technicienne comptable

Normand Lagrange
Directeur général

Réjeanne Lecours
Technicienne comptable

Guyline Pelletier
Secrétaire / réceptionniste

Vanessa Pronovost
Adjointe administrative

Julien Sévigny, MBA, CPA, CMA
Directeur, service administratif

Micheline Trudel, CPA, CGA
Directrice générale adjointe

SERVICE ADMINISTRATIF

L'équipe du service administratif de la MRC veille à une gestion optimale et en conformité des lois et règlements en vigueur. La principale tâche de ce service est d'assurer le suivi et le respect du budget et des programmes de la MRC et du territoire non organisé Rivière-Ojima. Elle concrétise les choix stratégiques du conseil d'administration. Annuellement, un budget de plus de 10 millions de dollars est réparti en différents organismes et services.

BUDGET

Le budget 2021 a été adopté par le conseil d'administration le 25 novembre 2020 pour la MRC et le 16 décembre 2020 pour les territoires non organisés Rivière-Ojima et Lac-Duparquet. La confection des budgets est le résultat d'un processus qui débute plusieurs mois en avance et est le fruit de plusieurs rencontres de travail.

MRC ABITIBI-OUEST GÉNÉRAL (Administration générale, évaluation foncière, aménagement, santé et bien-être, développement, environnement et autres activités)	5 357 300 \$
CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	2 818 600 \$
FORÊT	1 135 500 \$
TRANSPORT COLLECTIF RURAL	381 000 \$
BOUES SEPTIQUES	200 000 \$
TERRITOIRE NON ORGANISÉ	785 500 \$
	10 677 900 \$

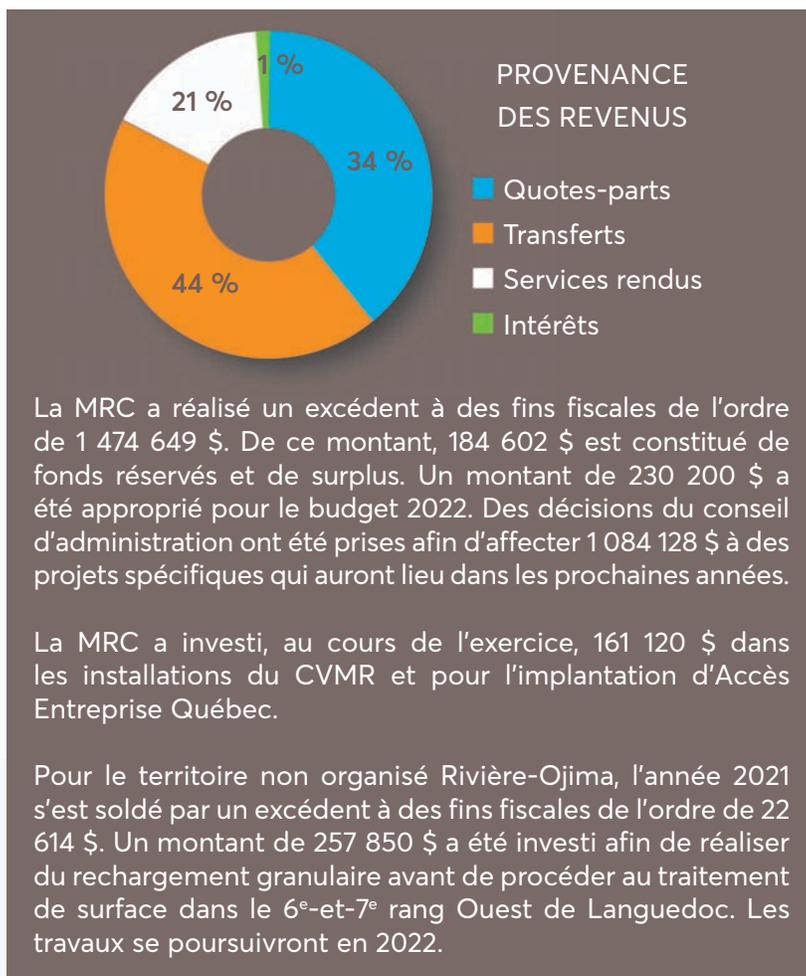
RÉSULTATS FINANCIERS

Les revenus de la MRC d'Abitibi-Ouest proviennent de quotes-parts (contribution des 21 municipalités locales et des territoires non organisés), de transferts gouvernementaux, de services rendus aux municipalités et aux citoyens ainsi que de revenus d'intérêts.

Les transferts gouvernementaux contribuent à l'exercice des compétences de la MRC et à participer au développement local et régional.

L'année 2021 a été marquée à nouveau par la pandémie, ce qui a causé une baisse d'achalandage pour certains services offerts à la population, dont le service de transport collectif.

Pour atténuer les effets de la pandémie, le gouvernement du Québec a versé à la MRC d'Abitibi-Ouest 797 257 \$ en 2021. Ce montant a été utilisé pour respecter les mesures sanitaires et pour la création d'un fonds d'aide aux organismes à but non lucratif et aux coopératives affectés par la pandémie.





INTERNET HAUTE VITESSE

De grandes avancées ont eu lieu dans le dossier du déploiement d'Internet haute vitesse alors que le gouvernement du Québec annonce en juin que le télécommunicateur Vidéotron effectuera le déploiement de son réseau pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

En Abitibi-Ouest, plus de 3000 foyers bénéficieront d'une nette amélioration de leur qualité d'Internet. En septembre, Vidéotron s'est rendu en Abitibi-Ouest afin d'y tenir une rencontre d'information auprès des directions générales des municipalités. La MRC a travaillé de pair avec Vidéotron afin de faciliter la mise en place du déploiement. Nous avons, à notre tour, collaboré avec nos municipalités afin d'obtenir les résultats de tests de vitesse d'Internet pour plusieurs résidents. Ces résultats ont servi à prouver au gouvernement que leurs données sur la qualité d'Internet offerte dans un endroit précis ne concordaient pas avec la réalité des citoyens.

À l'automne, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a introduit un coordonnateur en implantation des services Internet haut débit. La MRC d'Abitibi-Ouest a rencontré cette nouvelle ressource pour lui faire part de plusieurs incohérences que nous avons remarquées entre les données recueillis par la MRC et celles du gouvernement. Cette nouvelle ressource permet de relayer de l'information cruciale et de façon rapide directement à l'équipe du gouvernement du Québec responsable du déploiement d'Internet haute vitesse.

RESSOURCES HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines, en collaboration avec la direction générale, a poursuivi ses travaux et adapté ses pratiques afin de rendre le milieu de travail plus sécuritaire face au risque de contagion de coronavirus (COVID-19).

De plus, une veille constante a été effectuée pour suivre les différentes mesures en vigueur annoncées par le gouvernement du Québec.

Par ailleurs, différents outils technologiques ont été mis en place durant la période de télétravail obligatoire afin de maintenir une communication constante avec chacun des membres de l'équipe.

Outre la pandémie, le dossier de l'immigration a occupé le Service des ressources humaines, la direction générale et le Service développement.

Certes, dans la continuité des travaux amorcés pour l'élaboration d'un plan maître visant l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre, un plan d'action en matière d'accueil, d'intégration, et de rétention des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles a été préparé. Ce dernier mis en place grâce au Programme d'appui à la collectivité du ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration vise à favoriser un environnement accueillant et inclusif au développement de notre territoire.

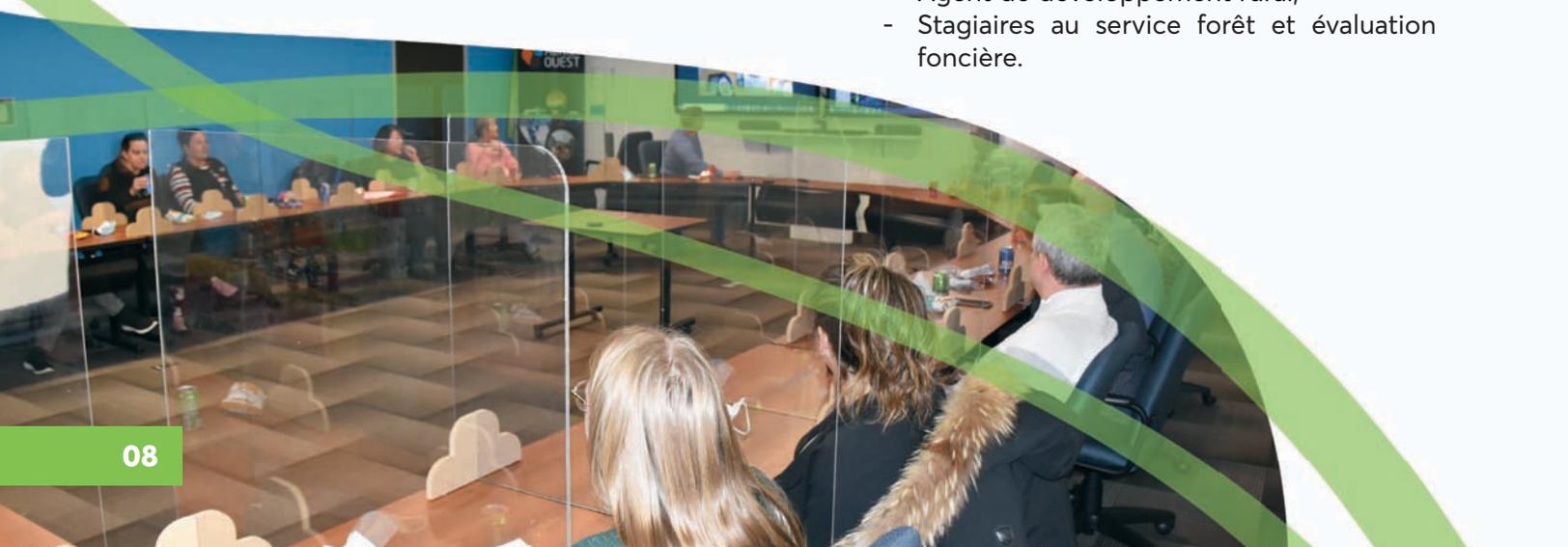
Les principales étapes sont l'identification des enjeux et des défis en matière d'immigration, la consultation auprès des personnes immigrantes, des employeurs, du milieu municipal ainsi que des intervenants communautaires, l'analyse des

services offerts aux personnes immigrantes et la détermination des axes d'intervention.

De plus, un comité de pilotage constitué d'intervenants du milieu a été mis en place afin d'accompagner et orienter la démarche d'élaboration du plan d'action.

À cela s'ajoutent d'autres dossiers tels que :

- La finalisation des projets en lien avec le dossier sur la légalisation du cannabis;
- La participation aux rencontres de la table des ressources humaines d'Abitibi-Ouest et à la préparation du colloque en ressources humaines;
- Les rencontres d'équipes, du comité de gestion et de la table des directions générales des municipalités;
- Les rencontres « revisitées » de mobilisation pour la reconnaissance des employés ainsi que la fête de Noël;
- Le développement des compétences;
- La mise à jour du manuel des politiques des ressources humaines de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- La participation à diverses initiatives de recrutement comme le Salon de l'emploi (Speed jobbing) du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Les embauches aux postes suivants :
 - Saisonniers (Centre de valorisation des matières résiduelles et Bureau d'information touristique);
 - Conseillers en développement économique;
 - Chargé de projets attractivité territoriale et immigration;
 - Chargé de projet forêt et environnement;
 - Agent de développement rural;
 - Stagiaires au service forêt et évaluation foncière.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ÉQUIPE :

Jonathan Arsenault
Aménagiste - inspecteur
municipal TNO

Maxime Gauthier
Aménagiste

Brian Goulet

Technicien en géomatique

Normand Grenier

Directeur - Aménagement du territoire

Déthié Ndione

Chargé de projets - forêt et environnement

Les activités et les responsabilités en aménagement du territoire impliquent plusieurs domaines d'activité. Elles touchent notamment les cours d'eau, l'environnement, le développement et l'aménagement du territoire en général.

ACTIONS EN CONTINU

Première responsabilité menant à la création des MRC au Québec, l'aménagement du territoire est une responsabilité partagée entre plusieurs paliers décisionnels, dont le gouvernement du Québec, les municipalités, les organismes mandataires du gouvernement, etc. Nous sommes sollicités quotidiennement par ces divers partenaires locaux et régionaux et nous collaborons pour assurer la cohésion des actions en lien avec les orientations et objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé (le Schéma). Les principales actions sont :

Les principales actions sont :

- examiner différents règlements, projets et interventions du ministère par rapport aux objectifs et aux modalités du document complémentaire du Schéma;
- offrir un soutien technique aux municipalités sur l'interprétation et la rédaction des règlements d'urbanisme;
- suivre et appliquer le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC;
- assister les inspecteurs dans l'application des normes des règlements adoptées par la MRC, soit :
 - le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau;
 - le règlement relatif à l'élevage porcin;
 - le règlement relatif à l'implantation d'éoliennes.

En agissant à titre de municipalité locale pour deux territoires non organisés (TNO), la MRC d'Abitibi-Ouest se charge de leur inspection municipale.

DOSSIERS PRIORISÉS

En 2021, le Service a travaillé, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma, sur des mandats en lien avec l'occupation dynamique du territoire ainsi qu'avec les milieux humides et hydriques. Nous avons particulièrement dirigé notre énergie vers les dossiers suivants :

1. le plan régional des milieux humides et hydriques;
2. la demande à portée collective en vue de permettre la construction d'une résidence par lot originaire en zone agricole permanente;
3. la modification des règlements d'urbanisme des TNO de la MRC afin de définir les usages sur le TNO aquatique du lac Abitibi;
4. l'analyse de conformité des règlements de concordance des municipalités avec le schéma d'aménagement et de développement révisé.

QUELQUES RÉALISATIONS

- portrait du projet de plan régional des milieux humides et hydriques;
- règlement no 01-2021 modifiant les règlements d'urbanisme des TNO de la MRC.

SÉCURITÉ INCENDIE

La MRC œuvre dans le domaine de la sécurité incendie depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la sécurité incendie au début des années 2000. Les activités et responsabilités de la MRC concernent le maintien du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) et la mise en œuvre de son plan d'action.

Principal outil de gestion des risques d'incendie, le SCRSI vise à encadrer et à améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie. Les 21 municipalités et les 12 services en sécurité incendie (SSI) représentent, avec l'équipe de la MRC, les principaux acteurs de la mise en œuvre du SCRSI.

Notre équipe est constituée de :

Normand Grenier
Directeur du service

Carol Gauthier
Coordonnateur

Contrat avec firme externe
Préventionniste

ACTIONS EN CONTINU

Le plan de mise en œuvre du SCRSI identifie des actions se déroulant toute l'année, dont les principales sont la formation, le rapport annuel, la sensibilisation et l'inspection de prévention.

FORMATION DES EFFECTIFS

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) offre un programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel afin de soutenir les municipalités dotées d'un SSI.

Dans le cadre de ce programme, le MSP a désigné la MRC comme axe de communication et courroie de transmission de l'information. Nous traitons de façon particulière les sujets suivants :

- les besoins en formation et les demandes formulées par les municipalités;
- les confirmations du départ et de la fin des cohortes de formation;
- les réclamations d'aide financière.

La MRC ne coordonne pas la formation. Elle redistribue aux municipalités participantes les subventions du MSP selon les relevés qu'il a établis.

RAPPORT ANNUEL

La MRC collecte, auprès des municipalités et SSI, les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel d'activité à l'échelle du territoire. Ce document, transmis au MSP, permet notamment d'assurer un suivi des actions ciblées dans le SCRSI.

SENSIBILISATION

Deux communications ont été publiées sur le site Internet de la MRC et dans un journal distribué sur l'ensemble du territoire : ces messages de sensibilisation concernent le brûlage au printemps et le ramonage des cheminées.

Nous avons aussi participé, en octobre dernier, à la Semaine de prévention des incendies, en publiant l'affiche promotionnelle du MSP «Le premier responsable, c'est toi», sur le site Internet de la MRC et dans les journaux locaux.





INSPECTION DE PRÉVENTION

Depuis l'entrée en vigueur du SCRSI, la MRC est responsable des visites de prévention et de la production de plan d'intervention pour les bâtiments à risques plus élevés. Les plans d'interventions constituent une banque de données très utiles. Ils permettent aux pompiers de se familiariser avec le bâtiment en question lors des programmes d'entraînement. Ces visites et les documents ont été réalisés par un préventionniste qualifié tel que spécifié dans le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal.

DOSSIERS PRIORISÉS

L'équipe du Service incendie a poursuivi la révision du SCRSI.

À la suite du nouveau classement de risques des bâtiments sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest, de la compilation des statistiques et de

la validation des données auprès des municipalités et des SSI, le conseil d'administration de la MRC a créé le comité ad hoc en vue de recommander des objectifs et des actions pour le futur SCRSI. Le comité ad hoc s'est réuni à trois reprises durant l'année et il va poursuivre son travail en 2022.

Dans la foulée de la révision du SCRSI, nous avons été à même de constater certaines difficultés et/ou enjeux en matière de sécurité incendie. Des rencontres de réflexion quant aux possibilités d'optimiser les services incendie dans certains secteurs de la MRC ont donc été organisées avec les SSI et les élus municipaux.

QUELQUES RÉALISATIONS :

- 61 visites de prévention;
- 57 rapports d'anomalie;
- 71 plans d'intervention.

PROGRAMMES DE RÉNOVATION ET D'ADAPTATION DE DOMICILE

ÉQUIPE :

Normand Grenier
Directeur du service

Contrat avec firme externe
Inspectrice accréditée

Sylvie Faucher
Technicienne comptable

La MRC d'Abitibi-Ouest est mandatée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour la livraison du programme d'adaptation de domicile (PAD) et le programme de rénovation «RénoRégion».

Le programme «RénoRégion» a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou

plusieurs déficiences majeures. Un total de 16 dossiers ont été attribués pour un budget d'environ 177000 \$.

Le programme PAD soutient financièrement les propriétaires d'un domicile occupé par une personne handicapée pour la réalisation de travaux d'adaptation. La SHQ a confié quatre nouveaux dossiers à la MRC en 2021.

ÉQUIPE :

Maude Bergeron
Agente de développement rural

Marilou Brazeau
Conseillère en développement économique

Eric Fournier
Directeur du développement

Marie-Pier Lebel
Agente de développement rural

Julie Mainville
Agente de développement rural

Martin Matte
Conseiller en développement

Mylène Noël
Agente de développement rural

Julie Roy
Conseillère en développement économique

Le mandat du Service développement couvre plus spécifiquement deux aspects : le développement local et l'entrepreneuriat.

ENTREPRENEURIAT

À travers ce mandat, le Service de développement offre aux entrepreneurs une variété de services adaptée à leurs projets, qu'ils soient en phase de démarrage, d'expansion, de consolidation, de vente ou de relève.

L'accompagnement des entrepreneurs, individuels ou collectifs, se concrétise par un soutien technique à la réalisation du projet qui peut être complété par un soutien financier grâce aux fonds gérés par le milieu.

Véritable porte d'entrée pour ceux qui souhaitent concrétiser un projet, le Service de développement demeure à l'affût de toutes les informations pertinentes afin de les partager avec tous ceux qui sauront en maximiser les retombées pour notre territoire.

Au cours de la dernière année, plus de 113 entrepreneurs ont bénéficié de nos différents services!

Répartition des interventions - Types de services	Dossiers	
Orientation et référence	57	50 %
Accompagnement - Gestion de projet	27	24 %
Accompagnement - Gestion des affaires	2	2 %
Financement	27	24 %
Formation	0	0 %
Mentorat	0	0 %
	113	
Répartition des interventions - Types de projet	Dossiers	
Démarrage	39	35 %
Acquisition	6	5 %
Acquisition - Relève	16	14 %
Développement	20	18 %
Consolidation	1	1 %
Consolidation-COVID	31	27 %
	113	
Répartition des interventions - Secteurs d'activités	Dossiers	
Agroalimentaire	17	15 %
Foresterie	3	3 %
Manufacturier	14	13 %
Tourisme, loisirs & culture	16	14 %
Services	38	34 %
Commerce	24	21 %
	112	

FINANCEMENT

Les conseillers en développement accompagnent les entrepreneurs dans la recherche de financement auprès des intervenants des milieux financiers et gouvernementaux. Afin de soutenir la concrétisation de projets entrepreneuriaux, la MRC d'Abitibi-Ouest dispose de différents programmes d'aide financière pour soutenir la concrétisation de projets entrepreneuriaux sur son territoire. Ces programmes, sous forme de contribution non remboursable ou remboursable, créent un effet de levier important en stimulant l'investissement d'autres partenaires financiers.

En avril 2020, le gouvernement du Québec et la MRC d'Abitibi-Ouest signaient une entente pour l'établissement du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) visant à soutenir, pour une période limitée, le fonds de roulement des entreprises touchées par les répercussions de la COVID-19. Quelques mois plus tard, le gouvernement du Québec bonifiait le programme avec l'ajout du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) afin de permettre l'octroi de contributions non remboursables aux entreprises visées par un ordre de fermeture.

Montants alloués

	Montant	Dossier
Aides financières non remboursables		
Fonds Émergence	14 525 \$	2
Fonds Jeunes Promoteurs	15 000 \$	3
Fonds Transition Numérique	20 000 \$	4
Fonds d'Économie Sociale	5 000 \$	1
	54 525 \$	10
Aides financières remboursables		
Fonds Local d'Investissements (FLI)	366 000 \$	4
Fonds Local d'Investissements (FLI) - Volet Relève	136 000 \$	7
Programme d'Aide d'Urgence aux Petites et Moyennes Entreprises (PAUME) ¹	150 350 \$	14
	652 350 \$	25
1. Pardon de prêt en vertu du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM)	95 546 \$	14
Autres programmes d'aides financières		
Programme Créavenir	-	0
Mesure Soutien au Travail Autonome (STA)	69 391 \$	10
	69 391 \$	10
Emplois maintenus ou créés	299	
Investissements générés	5 478 046 \$	

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU

- Soutien au développement des compétences numériques par la signature d'ententes de partenariat avec la CClAO pour la mise en place d'un programme d'accompagnement en commerce électronique.
- Soutien aux initiatives de sensibilisation de l'entrepreneuriat, tel qu'OSEntreprendre.

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest
- Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue (EACAT)
- Table de concertation en développement économique Abitibi-Témiscamingue
- Table économique de la conférence administrative régionale Abitibi-Témiscamingue (TéCAR-AT)
- Comité Défi OSEntreprendre d'Abitibi-Ouest

En juillet 2021, un Centre de services aux entrepreneurs réunissant l'ensemble des ressources professionnelles dédiées à l'entrepreneuriat a été aménagé au 19, 5^e Avenue Est à La Sarre.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

À travers ce mandat, le Service de développement assure un leadership de concertation et de mobilisation de tous les partenaires de son territoire œuvrant en développement, qu'ils soient publics ou privés.

Issu de la concertation et de la participation des citoyens, des partenaires et des élus, le Plan de développement durable 2019-2029 de la MRC d'Abitibi-Ouest sert de lignes directrices aux actions menées par le Service de développement.

ANIMATION DU MILIEU

Le développement local se conçoit comme un processus mobilisant les acteurs locaux en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Dans cette perspective, l'animation du milieu par les agents de développement rural permet d'introduire une dynamique participative où les citoyens sont amenés à prendre conscience de leurs besoins, à s'exprimer, à s'impliquer dans la prise de décision et dans la mise en œuvre de solutions permettant de résoudre leurs problèmes de façon appropriée.

Le but ultime de l'animation est de renforcer la capacité des milieux à prendre en charge leur avenir et la réalisation d'initiatives de développement. Agissant comme une bougie d'allumage pour certains projets, les agentes de développement rural offrent un éventail de services :

- Encourager la prise en charge des communautés locales par la mobilisation et la concertation des différents intervenants du milieu;
- Accompagner les municipalités qui désirent entreprendre une démarche de planification stratégique et d'animation dans leur communauté;
- Accompagner les municipalités et les intervenants du milieu dans le développement de projets à caractère culturel, touristique, social ou communautaire;
- Accompagner les entrepreneurs collectifs dans la création et la réalisation de nouveaux projets en lien avec le développement des communautés;
- Exercer une veille stratégique des différents facteurs, internes et externes, ainsi que des événements, présents et futurs, pouvant influencer l'avenir du territoire.



Grâce à l'accompagnement qu'elles offrent à travers les différentes étapes de réalisation d'un projet, ainsi qu'aux précieux renseignements fournis au sujet des sources de financement et des programmes d'aide financière disponibles, les agentes de développement contribuent à la réalisation de nombreux projets structurants sur notre territoire.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)

Ce programme permet d'encourager la mobilisation des communautés et de soutenir la réalisation de projets structurants visant l'amélioration des milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.

Nom du projet	Municipalité	Aide octroyée
Amélioration du parc municipal - phase 2	Mancebourg	4 950 \$
Stationnement de roulottes - phase 2	Authier-Nord	18 000 \$
Demande de révision du budget - Le bout du monde flottant	La Reine	3 356 \$
Soutien professionnel à la demande d'agrément du Comité du Patrimoine de l'École du rang II d'Authier	Authier	8 010 \$
Place à nos jeunes	Val St-Gilles	26 944 \$
Diffusion en ligne et vidéoconférences pour projet de ville intelligente	La Sarre	16 143 \$
		77 403 \$

1^{er} appel à projets : 8 projets déposés / 6 projets acceptés.

Aide financière versée : 77 403 \$

Investissements générés : 99 668 \$

Nom du projet	Municipalité	Aide octroyée
Projet Escalade	St-Lambert	36 000 \$
Remplacement des bandes de la patinoire	Clermont	16 339 \$
Haltes aux trois lacs - phase 3	Chazel	18 000 \$
Mise aux normes des parcs municipaux - phase 3	Mancebourg	20 316 \$
Mutualisation de l'École du rang II et de la municipalité d'Authier	Authier	1 463 \$
		92 118 \$

2^e appel à projets : 6 projets déposés / 5 projets acceptés.

Aide financière versée : 92 118 \$

Investissements générés : 159 167 \$



QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU:

- Dès le début de la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19, les différents organismes à vocation économique de la MRC d'Abitibi-Ouest se sont associés pour aider les entreprises à traverser cette période difficile. Un comité de vigie économique regroupant la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest, la SADC d'Abitibi-Ouest, la MRC d'Abitibi-Ouest, la Ville de La Sarre, la députée Mme Suzanne Blais et le député M. Sébastien Lemire s'est réuni à de nombreuses reprises afin de coordonner leurs interventions pour appuyer le plus efficacement possible les entrepreneurs du territoire.
- Soutien au développement des compétences numériques par la signature d'ententes de partenariat avec la CCIAO pour la mise en place d'un portail numérique EspaceAO.
- Soutien aux initiatives favorisant l'achat local et le développement de circuit court de commercialisation, tel que la Campagne « S'unir pour l'avenir en Abitibi-Ouest », la mise en place d'un marché de Noël virtuel sur l'EspaceAO ou l'implantation d'un programme de fidélisation de la clientèle (Freebees) dans les commerces du territoire.
- Soutien aux initiatives de sensibilisation de l'entrepreneuriat, tel que La Boîte, AudaceAO et OSEntreprendre.

DOSSIERS TERRITORIAUX ET AUTRES IMPLICATIONS

- Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest
- Vigie économique auprès des institutions financières
- Table de développement économique Abitibi-Témiscamingue
- Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue (EACAT)

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La préservation du patrimoine, des arts et de la diversité culturelle est une valeur très importante pour les citoyens de notre territoire. Indispensable à un développement humain responsable, à la préservation de l'identité et de la diversité, la culture constitue l'un des quatre piliers fondamentaux de l'approche de développement durable préconisée par la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adoptée en 2017 à la suite de la consultation des partenaires, la Politique culturelle de la MRC d'Abitibi-Ouest présente la vision, les enjeux et les orientations prioritaires par les intervenants du milieu. Alors qu'elle souhaite que les acteurs du milieu s'affirment et jouent un rôle actif dans le développement culturel du territoire, la MRC entend pour sa part jouer un rôle de catalyseur :

- En suscitant des partenariats avec les artistes et les groupes professionnels reconnus;
- En encourageant l'émergence de groupes ou d'associations à caractère culturel et leur offrir des services aptes à soutenir leur développement et à faciliter la réalisation de leurs projets;
- En favorisant, de façon ponctuelle, toute collaboration susceptible d'aider à la mise en œuvre de projets permanents et mutuellement profitables.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs de développement culturel qu'elle s'est fixée, la MRC a conclu une entente culturelle avec la Ville de La Sarre afin que l'ensemble des municipalités, les organismes culturels et les partenaires du milieu puissent bénéficier de l'expertise de l'équipe du Service de la culture, du patrimoine et du tourisme de la Ville de La Sarre.



ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

En 2017, la MRC d'Abitibi-Ouest concluait, en collaboration avec la Ville de La Sarre, une importante Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communication s'échelonnant sur une période de 3 ans. En raison de la pandémie, le ministère de la Culture et des Communications a permis le prolongement de l'entente 2018-2020 d'une année. La MRC a également fait le dépôt d'une nouvelle entente d'une durée d'un an afin de permettre les réalisations de nouvelles initiatives.

Au cours de l'année 2021, plusieurs activités ont permis de faire découvrir différentes activités culturelles, artistes et disciplines aux citoyens de l'Abitibi-Ouest. En voici quelques exemples :

QUELQUES RÉALISATIONS :

- Soutien financier au projet de documentaire sur le Paradis du Nord de la Troupe à Cœur Ouvert;
- Collaboration à la réalisation des ateliers créatifs de l'École du rang II d'Authier;
- Collaboration au projet de l'École du rang II d'Authier : L'École du rang II vous rend visite!;
- Inventaire des lieux de diffusion et équipements culturels du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest. En tout, ce sont 51 lieux qui ont été visité à travers le territoire.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS (PSPC)

Ce programme permet d'encourager l'émergence de groupes ou d'associations à caractère culturel, soutenir leur développement et faciliter la réalisation de leurs projets.

Nom du projet	Municipalité	Aide octroyée
Qu'est-ce qui t'emballe	Abitibi-Ouest	4 000 \$
Théâtre jeunesse des bretelles	Ste-Germaine-Boulé	1 061 \$
Tournée de Wagin	Ste-Germaine-Boulé	1 164 \$
Panneaux d'Arts (murales)	Macamic	4 000 \$
Théâtre de marionnettes	Authier	1 800 \$

1^{er} appel à projets : 5 projets déposés et 5 acceptés.

Aide financière versée : 12 025 \$

Investissements générés : 17 577 \$



LES RENCONTRES HYDRO-QUÉBEC

En 2021, la MRC d'Abitibi-Ouest a été sélectionnée pour participer aux rencontres Hydro-Québec. Les Rencontres Hydro-Québec sont un volet spécial des Journées de la culture initié en 2020 par la collaboration d'Hydro-Québec et de Culture pour tous dans le but de susciter et soutenir la production d'activités culturelles et artistiques dans des municipalités de moins de 3 000 habitants, et généralement moins présentes dans la programmation des Journées de la Culture. Grâce à cette aide financière, les municipalités de Rapide-Danseur et de Normétal ont pu offrir des activités culturelles gratuitement à leur population dans le cadre des Journées de la culture.

PROGRAMME D'ART MURAL

Lancé en juin 2021, le programme d'art mural vise la réalisation de murales extérieures visibles, créatives et liées à leur contexte sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest. Les projets doivent impliquer les citoyens, entreprises, organismes ou institutions locales autour d'un projet culturel commun et inclure de la médiation culturelle. Le but est de permettre

des situations d'échange et de rencontre entre les artistes et les citoyens, afin que ces derniers deviennent acteurs du projet. Dû au court délai entre le lancement du programme et la réalisation des projets, aucun dépôt n'a été fait au programme, toutefois, celui-ci a suscité l'intérêt de plusieurs promoteurs potentiels.

CIRCUIT PATRIMONIAL

La MRC d'Abitibi-Ouest est confrontée à la concurrence d'attraits touristiques majeurs offrant des expériences numériques diversifiées aux visiteurs. À cet égard, plusieurs démarches ont été initiées au fil des ans afin d'offrir une expérience numérique innovante et authentique, permettant de mettre en valeur les différents attraits patrimoniaux et lieux historiques, tout en profitant de la notoriété et des richesses naturelles du territoire. C'est avec l'optique de déployer un projet d'appel touristique pour le territoire que la MRC d'Abitibi-Ouest lance son appel d'offres sur invitation en mai 2021. Le mandat a été octroyé à la firme Cadabra, une équipe de créateurs et d'innovateurs dans la présentation d'un concept pour le projet circuit historique et numérique.

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Entente de partenariat avec l'Indice Bohémien
- Comité consultatif régional en loisir culturel
- Table de concertation en patrimoine religieux Abitibi-Témiscamingue
- Comité de travail réserve de conservation régionale
- Projet d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques



DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La MRC d'Abitibi-Ouest a choisi de positionner l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens au centre de ses préoccupations. Le respect, l'entraide et la solidarité sont des valeurs très importantes pour les citoyens de notre territoire. Prendre les autres en considération, s'aider mutuellement ou démontrer un fort sentiment d'appartenance envers sa communauté sont des gestes quotidiens dont l'importance a été mise en lumière suite aux événements de la dernière année.

Puisqu'il importe d'agir de façon concertée afin de mettre en place les conditions nécessaires pour soutenir les personnes ou familles en situation de vulnérabilité, nous avons appuyé plusieurs initiatives du milieu visant à réduire la pauvreté et à briser l'isolement.

FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES (FQIS)

Mis en œuvre par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT), en partenariat avec les MRC de la région, le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) vise à soutenir financièrement des initiatives en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il permet la participation des collectivités locales au développement de projets novateurs pouvant intervenir à la fois sur les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Avec la collaboration de représentants locaux, la MRC d'Abitibi-Ouest identifie les priorités locales d'interventions et procède à l'analyse des demandes en fonction des critères d'admissibilité établis.

Nom du projet	Aide octroyée
Maison d'hébergement l'Émeraude - Chargé de projet	40 768 \$
Maison d'hébergement l'Émeraude - Consolidation	12 355 \$

1^{er} appel à projets : 3 projets déposés et 2 acceptés.

Aide financière versée : 53 123 \$

Investissements générés : 64 048 \$

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU :

- Les différents organismes à vocation sociocommunautaire de la MRC d'Abitibi-Ouest ont poursuivi les actions de veille pour mesurer les impacts des différentes mesures sanitaires sur les citoyens vulnérables du territoire et les organismes communautaires qui les accompagnent.

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Comité Réussite éducative
- Comité aviseur régional FQIS
- Mouvement bienveillance





TOURISME

La MRC d'Abitibi-Ouest est l'organisme reconnu sur le territoire comme mandataire du tourisme. Elle agit à titre d'acteur clé ayant pour objectif de créer un climat propice au développement de projets touristiques novateurs et structurants qui augmenteront le rayonnement et l'attractivité du territoire. À travers les différents mandats dont elle a la responsabilité, la MRC s'occupe entre autres, de la gestion du bureau d'information touristique, du développement et de la promotion touristique.

En tant que mandataire du tourisme, la MRC d'Abitibi-Ouest agit aussi comme Intervenant Privilégié (IP) auprès de Tourisme Abitibi-Témiscamingue. Cette présence est essentielle pour la MRC puisqu'elle nous permet d'intervenir et de représenter les intérêts des entreprises et des organismes touristiques du territoire au sein de différents comités, tables de travail ou événements et d'assurer le relais d'informations importantes en provenance de l'Alliance de l'industrie touristique (AITQ) et de Tourisme Abitibi-Témiscamingue (TAT).

LES IMPACTS DE LA PANDÉMIE ; SAVOIR SE RÉINVENTER

L'année 2021, sans grande surprise, n'aura pas été meilleure que la précédente pour les intervenants du milieu touristique. Le confinement, le passeport vaccinal, les restrictions au niveau des capacités d'accueil et les consignes sanitaires pour ne nommer que ceux-là, ont forcé les entreprises, les attraits et les événements à se réinventer pour une X^e fois et occasionnés de lourdes pertes tant au niveau des ressources humaines, financières que matérielles. À nouveau cette année, l'équipe de la MRC s'est assurée d'effectuer une veille sur l'évolution de la situation et d'avoir des contacts réguliers avec l'Alliance de l'industrie touristique par le biais de son interlocuteur, Tourisme Abitibi-Témiscamingue, afin de soutenir adéquatement les acteurs du milieu à différents niveaux. L'entraide, la créativité et la résilience des acteurs de l'industrie touristique est ce qui leur aura permis d'entrevoir la lumière au bout du tunnel.

PROMOTION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

En Abitibi-Ouest, le bureau d'information touristique (BIT) demeure la référence pour tout questionnement sur les nombreuses possibilités qu'offrent non seulement le territoire, mais aussi l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que les autres destinations québécoises et canadiennes. Pour une quatrième année, grâce au renouvellement de l'Entente de déploiement de l'offre touristique entre la MRC d'Abitibi-Ouest et la Ville de La Sarre, une équipe de 3 conseillères en séjour a pu accueillir et conseiller les visiteurs, 7 jours sur 7, du 14 juin au 29 août. Malgré les restrictions en vigueur, ce sont 640 personnes qui ont eu accès aux précieux conseils de l'équipe en place pour découvrir notre merveilleux territoire et ses incontournables. Bien qu'il s'agisse d'une baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes, cela représente tout de même une augmentation de 64 % par rapport à l'année 2020. On remarque aussi une importante hausse des visiteurs locaux (MRC d'Abitibi-Ouest). L'invitation de M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC, aura porté fruits, lui qui avait invité la population à « se choisir » à l'été 2021 ! Avec le retour de l'info-mobile et la chasse aux trésors permettant à la population de trouver des certificats cadeaux des entreprises du territoire tout en allant à la découverte de nos attraits, nous aurons réussi à mettre un peu de couleurs dans cette année si particulière.

En ce qui concerne la promotion du territoire hors région, en raison principalement des contraintes liées aux déplacements, la production de certains outils de promotion touristique a de nouveau été suspendue. Or, afin de favoriser la fréquentation des sites et attraits touristiques par la clientèle locale et régionale, la MRC a maintenu son partenariat avec la Ville de La Sarre pour la production de l'outil de promotion local : la carte des points d'intérêts touristiques du territoire. Imprimée en 2 500 exemplaires, cette carte est distribuée dans tous les bureaux d'information touristique de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans les municipalités, les entreprises et dans les attraits touristiques de la MRC d'Abitibi-Ouest. Elle sert aussi d'outil de présentation du territoire dans les dossiers d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. De plus, la MRC a décidé d'investir dans le Carnet du voyageur, outil produit par Tourisme Abitibi-Témiscamingue, afin de contribuer à l'effort de rayonnement régional.

DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TOURISTIQUE DISTINCTIVE

En tant que mandataire du tourisme, la MRC d'Abitibi-Ouest n'est pas seulement un acteur clé au niveau de la représentation touristique locale et régionale; elle agit aussi à titre d'accompagnateur important pour les entreprises et les organismes touristiques du territoire. En effet, avec l'aide de l'équipe multidisciplinaire du Service développement, la MRC d'Abitibi-Ouest offre du soutien technique pour différents dossiers ou tâches à accomplir. Que ce soit pour un dossier de mise en candidature, une demande d'aide financière ou tout autre dossier nécessitant une expertise particulière, l'équipe de la MRC est là pour aider, conseiller et soutenir ses promoteurs.

À titre d'exemple, en 2021, la MRC a renouvelé son partenariat avec la Municipalité de Taschereau pour des travaux d'entretien et de mise en valeur de la Cyclo-voie Le partage des eaux. L'ampleur des travaux réalisés, totalisant 32 000 \$ d'investissement (ministère des Transports - Véloce 3 (16 000\$), MRC Abitibi-Ouest (10 000\$) et Municipalité de Taschereau (6 000\$)) et la signature d'une entente de trois (3) ans démontre l'importance de consolider, d'améliorer et de faire connaître les infrastructures de notre territoire.

Malgré les impacts de la pandémie sur l'industrie touristique, la MRC a tout de même été en mesure de réaliser d'autres actions découlant de la Planification stratégique du développement touristique en

Abitibi-Ouest 2018-2022, notamment l'octroi d'un contrat pour une tournée photographique territoriale avec Mathieu Dupuis, photographe de renommée internationale et la réalisation de la troisième (3^e) phase de tournage des capsules vidéo en lien avec la promotion du Circuit motoneige : L'humain au cœur de nos sentiers. Ces deux initiatives permettront à la MRC de pouvoir travailler sur l'amélioration de ses outils de promotions et le développement de nouveaux marchés.

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Comité d'accompagnement de la démarche stratégique de l'École du rang II;
- Mise à jour de la carte touristique 2021;
- Outils promotionnels MRCAO/TAT et MRCAO/ Ville de La Sarre;
- Bureau d'information touristique d'Abitibi-Ouest;
- Formation conseillers en séjours;
- Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT);
- Rencontre des intervenants privilégiés (IP) – Tourisme Abitibi-Témiscamingue;
- Réalisation d'un répertoire des producteurs locaux qui a été envoyé à tous les restaurateurs et transformateurs du territoire de l'Abitibi-Ouest;
- Organisation d'une tournée photographique de plusieurs producteurs réalisée par Elye Carrier dans le but de faire la promotion du Concours Saveur locales et de notre secteur bioalimentaire;
- Formation Google Voyage;
- Présentation de l'Abitibi-Ouest dans une classe du primaire anglophone
- Accueil des blogueurs « Deux québécois autour du monde »;
- Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue – Parlons innovation en restauration (conférence);
- Espace Bleu de l'Abitibi-Témiscamingue : participation au comité consultatif régional



FORÊT

ÉQUIPE :

Éloïse Arès-Laprise
Technologue en foresterie
Stéphanie Boulianne, ing.f.
Ingénieure forestier
Audrey Labonté
Ingénieure forestier

Brian Goulet
Technicien en géomatique
Sylvie Grenier
Directrice - Service forêt et géomatique et
coordonnatrice - Service de l'environnement
Déthié Ndione
Conseiller en aménagement forestier
Raphaël Drapeau Letort
Stagiaire

L'activité principale du Service forêt est d'effectuer l'aménagement forestier sur deux territoires distincts sous entente de délégation de gestion. Les responsabilités déléguées en matière de gestion forestière comprennent notamment la planification des interventions, leur réalisation et leur suivi. Il y a d'abord l'entente de délégation de gestion sur le territoire forestier résiduel du territoire non organisé (TNO) Rivière-Ojima puis l'entente de délégation de gestion d'un territoire de forêt de proximité.

L'entente de délégation de gestion du TNO Rivière-Ojima est d'une superficie de 10 853 ha et la possibilité forestière s'élève à 19 020 m³/an toutes essences incluses. Pour sa part, l'entente de délégation d'un territoire de forêt de proximité est d'une superficie de 42 565 ha et la possibilité forestière s'élève à 50 400 m³/an toutes essences incluses. Dans cette entente, s'ajoute aux responsabilités énumérées ci-haut, la délivrance de permis autres fins.



Pour l'entente de délégation de gestion d'un territoire de forêt de proximité, l'année forestière 2021-2022, qui se termine au 31 mars 2022, marque la fin de la responsabilité du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP), d'assurer la remise en production sur le territoire. De plus, au 1^{er} avril 2021, la délégation à la MRC de la gestion des permis autres fins sur le territoire a été officialisée. Aussi, la création d'une table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) s'est concrétisée pour ce territoire. Finalement, en décembre 2021, la zone d'étude d'aire protégée des collines Nissings et Oditan, qui se trouve sur le territoire de forêt de proximité, est devenue une aire protégée officielle.

Vous trouverez dans le tableau suivant une synthèse des activités d'aménagement effectuées sur les territoires sous délégation au courant de l'année 2021.

ACTIVITÉS RÉALISÉES		
TNO Rivière-Ojima		
TYPE D'INTERVENTION	SUPERFICIE (HA)	QUANTITÉ
Récolte	77	7 287 m ³ résineux 4 626 m ³ feuillus
Préparation de terrain	13	2 secteurs d'intervention
Reboisement	20	39 350 plants
Dégagement de plantation	3	1 secteur d'intervention
Forêt de proximité		
TYPE D'INTERVENTION	SUPERFICIE (HA)	QUANTITÉ
Récolte	371	17 977 m ³ résineux 12 532 m ³ feuillus
Nettoisement	59	1 secteur d'intervention
	LONGUEUR (KM)	
Mise en forme de chemin	2.5	
Construction chemin gravelé	1.8	
Permis autres fins		
TYPE DE PERMIS	VOLUME AUTORISÉ	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS
Récolte de bois de chauffage à des fins domestiques	38,5 m ³	3
Activités minières	173,5 m ³	1

FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX

Le conseil d'administration de la MRC a créé un Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux (Fonds). Ce fonds est destiné à soutenir financièrement la mise en valeur des lots intramunicipaux situés sur le territoire de la MRC. Le soutien peut porter sur des projets de diverses natures : forestière, récréotouristique, faunique. L'aide du Fonds est disponible uniquement pour la MRC, les municipalités et les regroupements de municipalités désirant effectuer des travaux de mise en valeur de lots intramunicipaux publics situés sur son territoire. L'aide financière autorisée était de 337 000\$, sur ce montant, 270 949\$ ont été versés aux demandeurs pour la réalisation des projets.

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

Par le biais d'une entente de délégation, le MFFP délègue aux MRC/ville de l'Abitibi-Témiscamingue la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF). Le MFFP s'engage à verser un montant de 675 000\$ par année pour des travaux d'aménagement sur le territoire forestier public des MRC. Cette somme est divisée au sein des 5 MRC/ville de l'Abitibi-Témiscamingue. La MRC d'Abitibi-Ouest a signé une nouvelle entente de délégation en 2021 pour une durée de 3 ans. Ce programme suit le rythme des années forestières, il débute au 1^{er} avril et se termine au 31 mars. Le montant reçu pour l'année 2021-2022 est de 112 000\$. De ce montant, une somme de 80 389 \$ a été versée aux demandeurs pour la réalisation de leurs projets, la balance sera transférée au budget de l'année suivante.



MATIÈRES RÉSIDUELLES

ÉQUIPE :

Jacques Desjardins
Directeur – CVMR

Carmen Fournier
Préposée à la balance
(CVMR)

Fernand Fournier
Préposé à la cour (CVMR)

Audrey-Anne Céleste
Préposée à l'accueil (CVMR)

Hugo Lemoine
Opérateur de machinerie lourde (CVMR)

Guillaume Mainville
Préposé à l'accueil/journalier (CVMR)

Adélia Rheault
Préposée à l'accueil/journalière (CVMR)

Le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) comprend un centre de transfert des matières résiduelles ainsi qu'un écocentre territorial pour recevoir les matières apportées par apport volontaire, par camion conteneurs ou via les collectes organisées dans les municipalités locales de la MRC d'Abitibi-Ouest. La MRC coordonne la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble des 21 municipalités.

Tonnes de déchets domestiques enfouis :	11 899 en 2021
	10 756 en 2020
	10 947 en 2019

Tonnes de matières valorisées :	1 404 en 2021
	2 170 en 2020
	1 541 en 2019

GESTION DES MATIÈRES RECYCLABLES

2021 : 2 115 tonnes envoyées chez Tricentris

2020 : 2 193 tonnes envoyées chez Tricentris

2019 : 2 216 tonnes envoyées chez Tricentris



COMPOSTAGE

L'année 2021 a sollicité grandement les membres du comité environnement. Les séances en comité se sont multipliées afin d'étudier différents scénarios de traitement de la matière organique et leur coût prévisionnel respectif.

Au terme de ces séances, les membres du conseil d'administration ont accepté la recommandation provenant du comité environnement de retenir le scénario d'une plateforme de compostage territoriale lors de la séance régulière du 15 septembre.

La localisation privilégiée se situe à proximité du Centre de valorisation des matières résiduelles, à La Sarre. Afin de confirmer la faisabilité de ce projet, diverses analyses complémentaires seront

réalisées en vue du dépôt d'une demande d'aide financière au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



FOSSE SEPTIQUE

Au cours de l'année, 1137 vidanges et traitements de fosses septiques ont été réalisés, ce qui représente une augmentation de 125 avec l'année précédente.



TRANSPORT COLLECTIF

Transport Coup de pouce est le transport collectif rural de la MRC d'Abitibi-Ouest. En 2020 le service comptait 1 796 membres utilisateurs. En 2021, le service comptait 1897 membres utilisateurs. En 2020, 119 786 coupons ont été utilisés pour une moyenne 9982 coupons par mois. En 2021, 114 906 coupons ont été utilisés pour une moyenne 9575 coupons par mois.



ÉVALUATION FONCIÈRE

ÉQUIPE :

Éric Audet

Technicien en évaluation foncière et coordonnateur de la gestion des cours d'eau

Marius Cassista

Technicien en évaluation foncière et agent des programmes de rénovation

Maxime Gauthier

Technicien en évaluation foncière

Émilie Lambert

Stagiaire

Joanie Laprise

Agente administrative

Annick Lavoie

Directrice

La MRC a conclu une entente d'une durée de 6 ans avec FQM-Évaluation foncière pour le processus de confection et de tenue à jour des rôles d'évaluation, en action partagée.

Le service d'évaluation municipale œuvre pour 21 municipalités et deux territoires non organisés comprenant un peu plus de 14 000 unités d'évaluation et dont la valeur imposable s'élève à 1,366 millions de dollars.

L'année 2021 a été la première année du contrat de services professionnels accordé à la FQM – Évaluation foncière. Ce fut donc une année de transition sur plusieurs niveaux dont le changement de l'évaluateur signataire des rôles d'évaluation pour notre MRC.

Également, l'année fut marquée par des travaux reliés aux rôles triennaux 2022-2023-2024, dont la date de dépôt fut le 1^{er} novembre 2021.

ÉQUILIBRATION DES RÔLES

Il y a équilibrage des rôles aux 3 ans (pour la ville de La Sarre (plus de 5000 habitants) ou aux 6 ans (pour les autres villes et municipalités).

Le but de l'opération d'équilibrage est de se rapprocher le plus possible de la valeur marchande. La révision des valeurs est faite en tenant compte des variations du marché selon les secteurs.

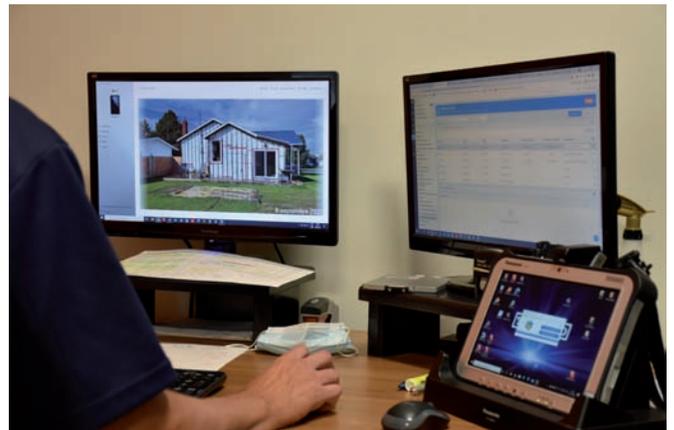
Au 1^{er} novembre 2021 : Il y a eu équilibrage du rôle de la Ville de La Sarre et de Duparquet.

Les travaux visant le rôle d'évaluation de la Ville de Macamic sont prévus en 2022 pour un triennal 2023-2024-2025.

RECONDUCTION DES RÔLES

Lorsqu'il n'y a pas d'équilibrage ou de maintien d'inventaire du rôle d'évaluation, on parle de reconduction du rôle. Au 1^{er} novembre 2021 : Il y a eu reconduction des rôles de toutes les autres municipalités. Ces rôles ont donc été déposés pour trois ans soit 2022-2023-2024.

Diverses tâches d'équilibrage et de reconduction ont été assignées à l'équipe interne de la MRC.



DEMANDES DE RÉVISION

Lors de la première année d'entrée en vigueur d'un rôle d'évaluation, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision conformément à la loi avant le 30 avril, au bureau de la MRC. C'est l'évaluateur signataire qui procède à l'analyse des demandes et de révision, et adresse une réponse au demandeur avant le 1^{er} septembre.



MAINTIEN D'INVENTAIRE

C'est une activité qui se déroule en continu pour chacune des propriétés du territoire. Il y a une visite intérieure et extérieure de tous les immeubles aux 9 ans. On effectue tous les changements selon l'état réel des lieux (permet d'évaluer les travaux réalisés sans permis).

TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION

Différents changements exigent de modifier le rôle tel que les mutations mobilières (changement de propriétaires), opérations cadastrales, les permis reçus.

Les visites résidentielles sont effectuées par les techniciens de la MRC à l'exception de la Ville de La Sarre. Les visites des propriétés non résidentielles, soit commerciales et multi résidentielles sont effectuées par des techniciens externes.

VOICI QUELQUES RÉALISATIONS POUR 2021 :

- Permis reçus : 1 116 permis de construction, de rénovation, de démolition, de changement d'usage ont été reçus. Dans le contexte de la pandémie, la prise de rendez-vous a été privilégiée par les techniciens avant d'effectuer les visites de propriétés et les mesures sanitaires étaient de mise.
- Plus de 900 actes notariés ont été traités
- Plus 1300 propriétés ont été visitées par les techniciens. Ces derniers font l'usage d'une tablette électronique. Chaque visite nécessite par la suite le traitement des données et la corrélation des valeurs et l'approbation de l'évaluateur signataire. Les changements sont par la suite transmis aux municipalités et au Centre de services scolaires du Lac-Abitibi.

ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

Permanence

Éloïse Arès-Laprise

Technologue en foresterie

Jonathan Arsenault

Aménagiste

Éric Audet

Technicien en évaluation foncière et
coordonnateur de la gestion des cours d'eau

Manon Beaudoin, CRIA

Coordonnatrice aux ressources humaines

Denis Beauregard

Conseiller en communication

Maude Bergeron

Agente de développement rural

Stéphanie Boulianne, ing.f.

Ingénieure forestier

Jocelyn Caron

Technicien en génie civil

Marius Cassista

Technicien en évaluation foncière et agent des
programmes de rénovation

Ginette Coulombe

Secrétaire administrative

Jacques Desjardins

Directeur – CVMR

Guylaine Doire

Secrétaire/Réceptionniste

Sylvie Faucher

Technicienne comptable

Carmen Fournier

Préposée à la balance (CVMR)

Fernand Fournier

Préposé à la cour (CVMR)

Brian Goulet

Technicien en géomatique

Normand Grenier

Directeur - Aménagement du territoire

Sylvie Grenier

Directrice - Service forêt et géomatique et
coordonnatrice - Service de l'environnement

Normand Lagrange

Directeur général

Joanie Laprise

Agente administrative- Service
de l'évaluation foncière

Annick Lavoie

Directrice- Service de l'évaluation foncière

Réjeanne Lecours

Technicienne comptable

Hugo Lemoine

Opérateur de machinerie lourde (CVMR)

Julie Mainville

Agente de développement rural

Martin Matte

Conseiller en développement

Mylène Noël

Agente de développement rural

Guylaine Pelletier

Secrétaire/réceptionniste

Julien Sévigny, MBA, CPA, CMA

Directeur, service administratif

Micheline Trudel, CPA, CGA

Directrice générale adjointe

Vanessa Pronovost

Adjointe administrative

Saisonnier

Molly Paquet

Conseillère en séjour

Marie-Félix Royer

Conseillère en séjour

Kamellya Hamel

Conseillère en séjour

Audrey-Anne Céleste

Préposée à l'accueil (CVMR)

Guillaume Mainville

Journalier (CVMR)

Adélia Rheault

Préposée à l'accueil (CVMR)

L'ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST LORS DE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



Golf CCIAO et Fondation de l'UQAT



Grande guignolée des médias



Party de Noël



L'ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST LORS DE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

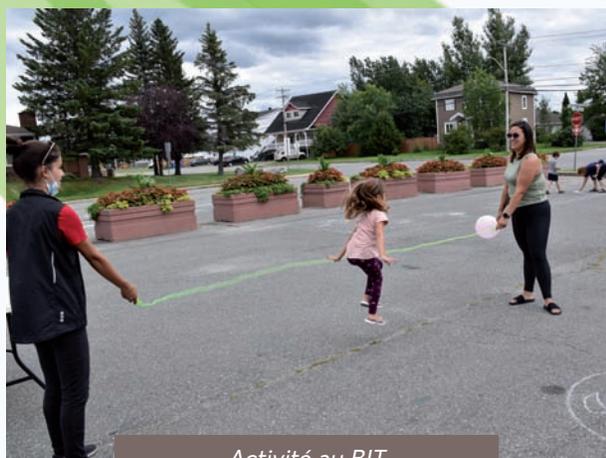


Défi têtes rasées



En 2021, des employés de la MRC ont décidé de relever le Défi têtes rasées au profit de Leucan. Avec un objectif initial de 3500\$, les participants ont réussi à amasser pas moins de 7400 \$ qui a été remis à Leucan Abitibi-Témiscamingue.

Encore une fois, nous tenons à remercier nos nombreux donateurs.



Activité au BIT



Équipe Forêt en action

COMMUNICATIONS

17 COMMUNIQUÉS DE PRESSE PARUS EN 2021

**SUIVEZ-NOUS
SUR DIFFÉRENTES
PLATEFORMES**



SITE WEB

MRC D'ABITIBI-OUEST
WWW.MRCAO.QC.CA
**DÉVELOPPEMENT
D'ABITIBI-OUEST**
DEVELOPPEMENT.MRCAO.QC.CA



INSTAGRAM

MRC D'ABITIBI-OUEST
@MRCABITIBIOUEST
TOURISME ABITIBI-OUEST
@TOURISMEAO



PAGE FACEBOOK

MRC D'ABITIBI-OUEST
MRCABITIBIOUEST
TOURISME ABITIBI-OUEST
TOURISMEAO



PHOTOS

Jean Caron
MRC d'Abitibi-Ouest
Mathieu Dupuis
Hugo Lacroix

CONCEPTION
ET IMPRESSION

Impression Plus, La Sarre



819 339-5671

MRCAO@MRCAO.QC.CA
MRCAO.QC.CA

11, 5^e AVENUE EST
LA SARRE, QUÉBEC, J9Z 1K7